

Réponse du Conseil administratif à la motion du 27 septembre 2017 de M^{mes} et MM. Ariane Arlotti, Brigitte Studer, Albane Schlechten, Emmanuel Deonna, Alfonso Gomez, Anne Carron, Pascal Spuhler, Patricia Richard, Rémy Burri, Daniel Sormanni, Pascal Holenweg, Yasmine Menétrey, Marie-Pierre Theubet, Morten Gisselbaek, Jean-Luc von Arx, Michel Nargi, Pierre Gauthier et Jean Rossiaud: «Pour un soutien des autorités de la Ville de Genève à la grande marche pour la paix reliant New Delhi à Genève en 2020 (Jai Jagat 2020)».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- la mise sur pied d’une plate-forme internationale réunissant des personnes de tous horizons, sur tous les continents, qui a pour objectif de réunir et engager les différents peuples, de manière globale, concrète et durable, en faveur de la paix;
- le fait que cette initiative culminera par une marche en faveur de la paix qui partira en 2019 de New Delhi en Inde et terminera son parcours à Genève en 2020, le 21 septembre, Journée internationale de la paix des Nations unies;
- le fait que Genève s’est distinguée par des actions visant à préserver la paix ou pour limiter le nombre de victimes (Conventions de Genève protégeant, lors des conflits armés, les civils, membres d’organisations humanitaires, blessés ou prisonniers de guerre, ce dès 1864);
- le rôle de Genève, plate-forme mondiale des droits humains, qui accueille sur son territoire le deuxième siège de l’Organisation des Nations unies, mais également les sièges du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l’homme et de nombreuses organisations gouvernementales et non gouvernementales;
- l’honneur fait à la Ville de Genève et au Canton de Genève d’être le point d’orgue d’une immense campagne internationale qui se conclura sur son territoire en octobre 2020 mais qui a d’ores et déjà commencé en Inde et en divers points du globe;
- la constitution progressive d’un réseau de communes européennes s’engageant à soutenir la campagne Jai Jagat 2020;
- le devoir et la responsabilité pour la Ville de Genève d’assurer le meilleur accueil et la plus grande sécurité, sur son territoire, de toute initiative pacifique de portée internationale;
- la portée symbolique d’un tel événement ayant lieu sur le sol genevois,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à prêter son concours pour l'accueil des délégations de la marche de la Paix (Jai Jagat 2020), partie de New Delhi en 2019, qui arrivera à Genève en septembre 2020, à l'occasion de la Journée internationale de la paix des Nations unies;
- à soutenir le tenue des divers événements qui auront lieu du 21 septembre au 2 octobre 2020 dans le cadre de cette manifestation;
- à faciliter, en concertation avec le Canton de Genève, la coordination et la répartition de l'hébergement des délégations qui seront présentes à l'occasion de cet événement;
- à informer les autorités fédérales de cet événement et à solliciter leur concours, notamment pour faciliter l'attribution de visas provisoires aux quelque 5000 personnes, en provenance du monde entier, qui sont attendues à cette occasion.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Particulièrement sensible à toute initiative non-violente en faveur de la paix et de la promotion des objectifs du développement durable qui guident l'action de notre Ville, le Conseil administratif suit avec attention les préparatifs genevois pour l'accueil des marcheurs et des marcheuses de la Grande marche pour la paix Delhi – Genève 2020 (Jai Jagat 2020).

Le Conseil administratif a accepté de patronner la Grande marche et de figurer au sein de son comité d'honneur. L'association Jai Jagat Genève (JJGE), en charge de la coordination de l'arrivée de la marche et de l'organisation des divers événements s'y rapportant, reçoit depuis 2018 un soutien financier de la Ville tant pour ses activités de coordination à Genève que pour un projet de formation en Inde.

Depuis juin 2017, des séances de travail sont organisées à intervalles réguliers entre nos services et JJGE. M. Rajagopal P.V., fondateur du mouvement, a été reçu le 24 novembre 2017 par M. Rémy Pagani, alors maire, lors d'un déjeuner de travail. M. Pagani a également représenté la Ville de Genève le 8 novembre 2018 au Palais des Nations lors d'un événement public sur la non-violence organisé par JJGE. Durant son année de mairie, M. Sami Kanaan a rencontré M. Rajagopal P.V. le 12 novembre dernier.

Une fois les besoins précis d'hébergement identifiés, le Conseil administratif veillera, en concertation avec le Canton de Genève et les autres communes étapes de la marche, à ce que les marcheurs et les marcheuses soient reçu-e-s dans des conditions dignes de la réputation de notre Ville, historiquement terre d'accueil et d'ouverture au monde.

Lors de plusieurs séances entre la Mission de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève et les représentants de JJGE, ces derniers ont sollicité le concours des autorités fédérales pour faciliter l'obtention des visas des participant-e-s à la marche. La Ville apportera son soutien en cas de besoin plus spécifique.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général ad interim:

Olivier-Georges Burri

Le maire:

Sami Kanaan